

Secrétariat communal  
Votre correspondant : JLM  
Réf. : QE GG 11.02.2026 - Mobilisation citoyenne nuit du 31 décembre  
T. 02/600.49.62  
secretariat.1080@molenbeek.irisnet.be  
www.molenbeek.be

Madame Garcia Fernandez  
Conseillère communale  
Quai de Mariemont, 11/9  
1080 Molenbeek-Saint-Jean

Molenbeek-Saint-Jean, le 26/02/2026

**Objet : votre interpellation transformée en question écrite lors de la séance du conseil communal du 11/02/2026 relative à la mobilisation citoyenne la nuit du 31 décembre 2025.**

Madame la conseillère communale,

Nous vous remercions pour votre interpellation transformée en question écrite lors de la séance du conseil communal du 11/02/2026 relative à la mobilisation citoyenne la nuit du 31 décembre 2025.

Cette initiative spontanée menée par une vingtaine de jeunes du quartier constitue un exemple positif d'engagement civique et de sens des responsabilités. Elle mérite en effet d'être saluée. La Commune tient à remercier explicitement les jeunes qui ont participé à cette action de nettoyage. Les services ont souligné l'importance de leur engagement et ont confirmé que ce type d'initiative contribue de manière concrète à l'amélioration de l'espace public.

Le service Propreté publique met systématiquement à disposition des citoyens souhaitant organiser une action de nettoyage :

- du matériel : pinces, gants, sacs, chasubles,
- une convention de prêt permettant d'encadrer l'utilisation du matériel,
- un point de dépôt convenu pour la collecte des sacs,
- si nécessaire, la présence d'un balayeur pour un appui logistique.

Les citoyens peuvent contacter le service par e-mail ou téléphone pour préparer leur action.

La Commune encourage ce type d'engagement local tout en veillant à respecter l'indépendance des initiatives citoyennes. Les actions se déroulent :

- soit dans le cadre du programme régional Bruxelles-Propreté / Wake Up Clean Up,
- soit dans le cadre d'une démarche directement adressée au service communal de la Propreté.

Dans les deux cas, il s'agit de dispositifs opérationnels, gérés par la Commune ou la Région, qui ne passent ni par les cabinets ni par le Collège.

Le service Propreté participe à l'initiative de Bruxelles-Propreté visant à mobiliser des ambassadeurs de la propreté sur le territoire communal. Dans ce cadre, du matériel est fourni pour soutenir les actions locales, la Commune peut appuyer

logistiquement les initiatives citoyennes et une collaboration durable se construit avec les volontaires engagés. Ces actions s'inscrivent en effet dans une réflexion plus large sur la prévention et la responsabilisation, particulièrement dans les périodes à risque comme la nuit du Nouvel An.

La Commune estime que l'implication citoyenne est indispensable pour garantir durablement la propreté de l'espace public. Comme indiqué par les services, améliorer la situation à Molenbeek ne peut se faire sans la mobilisation des habitants.

Les initiatives spontanées des jeunes ne se substituent toutefois pas aux actions communales, elles les complètent. La Commune continue d'intervenir en amont et en aval, mais souligne que la participation citoyenne reste un levier essentiel.

Le Collège tient à mettre en avant la valorisation de ces jeunes, l'accès facilité aux dispositifs régionaux et communaux de soutien, la mise à disposition de matériel et d'un encadrement clair et la possibilité d'intégrer ces jeunes aux initiatives existantes, telles que Wake Up Clean Up ou les activités des ambassadeurs de la propreté. L'objectif est de permettre à de telles actions de se poursuivre, de se structurer, et de s'inscrire dans une dynamique positive et durable.

Cette mobilisation citoyenne du 1er janvier illustre un attachement fort des habitants à leur quartier et un véritable sens civique. La Commune remercie publiquement les jeunes mobilisés, met à disposition un soutien matériel, logistique et organisationnel clair, encourage ces actions dans un cadre transparent, sans récupération politique, intègre ces initiatives dans une réflexion plus large sur la prévention et la propreté publique.


Veillez agréer, Madame la Conseillère communale, l'assurance de notre considération distinguée.

Par ordonnance,  
La Secrétaire f.f.,



Nathalie VANDEPUT.

Le Bourgmestre f.f.,



Amet GJANAJ.

Monsieur le Bourgmestre ff,  
Mesdames et Messieurs du Collège,

Au lendemain de la nuit du 31 décembre, alors que le quartier des Étangs Noirs avait été fortement impacté, une initiative positive et exemplaire a vu le jour à Molenbeek.

Cette mobilisation est née à la suite d'une initiative portée par notre collègue Mohamed Adahchour, que je souhaite remercier explicitement pour son engagement et pour l'image responsable et constructive qu'il a contribué à donner de notre commune.

Une vingtaine de jeunes, âgés de 10 à 22 ans, se sont mobilisés dès le matin du 1er janvier pour nettoyer la place des Étangs Noirs et ses abords. En quelques heures, une quinzaine de sacs de déchets ont été ramassés. Cette action, relayée par le bouche-à-oreille, portait un message simple et fort, Molenbeek, ce sont aussi des citoyens qui respectent leur quartier et prennent leurs responsabilités.

Cette mobilisation s'inscrivait dans la continuité d'une action de prévention menée la veille par des pères de famille présents sur le terrain. Ces initiatives montrent que, lorsque l'espace public est fragilisé, des habitants se mobilisent spontanément pour préserver le cadre de vie collectif.

Ces actions méritent d'être saluées. Elles posent toutefois une question politique essentielle, quelle place la commune accorde-t-elle à ce type d'engagement citoyen, et comment le soutient-elle concrètement ?

Dès lors, je souhaite poser les questions suivantes au Collège :

1) Quelle reconnaissance officielle la commune a-t-elle accordée à cette initiative citoyenne née à l'initiative d'un conseiller communal et portée par des jeunes du quartier ?

2) Quel soutien logistique, matériel ou financier la commune a-t-elle apporté ou envisage-t-elle d'apporter à ce type d'action qui contribue directement à la propreté, à l'ordre public et à la qualité de vie ?

3) Comment le Collège entend-il encourager ce type d'initiatives locales sans les récupérer ni les instrumentaliser, mais en leur donnant les moyens d'exister et de se développer ?

4) Ces actions citoyennes ont-elles été intégrées dans une réflexion plus large sur la prévention et la responsabilisation lors des périodes à risque connues, comme la nuit du Nouvel An ?

5) Le Collège estime-t-il normal que des citoyens, parfois très jeunes, doivent intervenir le lendemain pour réparer les dégâts causés la veille, ou considère-t-il que la commune doit renforcer son rôle en amont ?

6) Enfin, quelles mesures concrètes le Collège entend-il prendre pour que l'énergie, l'exemplarité et l'engagement de ces jeunes soient reconnus, soutenus et pérennisés ?

Je vous remercie pour vos réponses.

Gloria García Fernandez